



Demande d'autorisation de procéder à une dénaturation unique de boissons spiritueuses de sa propre production

Informations sur le producteur:

Numéro de client

Nom

Adresse

NPA / lieu

Numéro de
téléphone

Interlocuteur

Informations sur le produit:

Produit (désignation précise)	Litres effectifs	% du volume	Litres 100 %

La dénaturation doit être effectuée avec 2% de méthyléthylcétone ou avec 0,1% de camphre.

Date:

Adresse électronique:

Décision / autorisation de l'Administration fédérale des douanes:

Confirmation du requérant:

Par sa signature, le requérant confirme qu'il a dénaturé les produits susmentionnés avec 2% de méthyléthylcétone ou avec 0,1% de camphre.

Date:

Signature:

La demande peut être transmise par courriel sans signature. Une fois que l'AFD a octroyé l'autorisation correspondante, la dénaturation doit être attestée par une signature, et le formulaire doit être renvoyé (envoi par courriel du document PDF numérisé ou envoi par la poste du document papier).